

***Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois***
Le jeudi 17 septembre 2015 (19h00)
Audioconférence
Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Président : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de St-Denis)
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina (de Regina)
Marilyn Denis, Région n° 5 de Saskatoon (de Saskatoon)
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park)
Clarence Briand, Région n° 8 des Battlefords (de North Battleford)
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (de Hoey)

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Nadine Penney, Région n° 7 de Prince Albert (de Prince Albert)

Les membres suivants du personnel sont présents :

Donald Michaud, directeur de l'éducation, CÉF (d'Edmonton)
Luc Handfield, directeur général adjoint, CÉF (de Regina)
Ronald Ajavon, directeur général désigné aux affaires, CÉF (de Regina)
Claude-Jean Harel, Coordonnateur des communications
Catherine Colombet, adjointe administrative, CÉF (de Regina)

Monsieur le Président, André Denis confirme que tous les membres du CSF ont consenti à la tenue de cette séance extraordinaire.

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue

La présidence souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire à 19 heures.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 17 septembre 2015

15.188 ANDRÉ DENIS : Que le CSF adopte l'ordre du jour du 17 septembre 2015 tel que présenté.
Adopté

1.3 Déclaration de conflit d'intérêts

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Président déclare l'absence de conflit d'intérêts.

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.1 Décisions

2.1.1 Permissions d'admission

15.189 Alpha Barry : Que le CSF décline la recommandation du Conseil d'école de Monseigneur de Laval d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille I 55 à l'école Monseigneur de Laval.

5 Pour
2 Contre
Adopté

15.190 Alpha Barry : Que le CSF approuve la recommandation du Directeur de l'Éducation d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 38 à l'école Monseigneur de Laval, avec l'approbation du conseil d'école de Monseigneur de Laval.

Adopté

15.191 Alpha Barry : Que le CSF approuve la recommandation du Directeur de l'Éducation d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 39 à l'école Monseigneur de Laval, avec l'approbation du conseil d'école de Monseigneur de Laval.

Adopté

15.192 Alpha Barry : Que le CSF approuve la recommandation du Directeur de l'Éducation d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 40 à l'école Monseigneur de Laval, avec l'approbation du conseil d'école de Monseigneur de Laval.

Adopté

15.193 Alpha Barry : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Monseigneur de Laval de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille I 56 à l'école Monseigneur de Laval.

Adopté

15.194 Alpha Barry : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Monseigneur de Laval de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille I 57 à l'école Monseigneur de Laval.

Adopté

15.195 Alpha Barry : Que le CSF accepte la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 41 à l'école Monseigneur de Laval, avec l'approbation du Conseil d'école de Monseigneur de Laval.

Adopté

15.196 Alpha Barry : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Monseigneur de Laval de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an

à la famille I 58 à l'école Monseigneur de Laval.

Adopté

15.197 Alpha Barry : Au regard des commentaires du Comité d'admission sur une bonne base en français de la famille, que le CSF accepte la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 63 à l'école Monseigneur de Laval.

2 Pour
3 Contre
1 Abstention
Rejeté

15.198 Denis Marchildon : Que le CSF propose au Conseil d'école de Monseigneur de Laval de revoir les formulaires et de réexaminer la demande de permission d'admission provisoire d'un an de la famille A 63 à l'école Monseigneur de Laval.

Adopté

15.199 Alpha Barry : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Monseigneur de Laval de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille I 59 à l'école Monseigneur de Laval.

Adopté

15.200 Joseph Poirier : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Bellegarde d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille GR 27 à l'école Bellegarde.

Adopté

15.201 André Denis : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Providence d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille GR 28 à l'école Providence.

1 abstention
Adopté

15.202 Marilyn Denis : Que le CSF accepte la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 42 à l'école canadienne-française, avec l'approbation du Conseil d'école de l'école canadienne-française.

Adopté

15.203 Marilyn Denis: Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de l'École canadienne-française de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille I 60 à l'école canadienne-française.

Adopté

15.204 Marilyn Denis: Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de l'École canadienne-française d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 43 à l'école canadienne-française.

Adopté

15.205 Marilyn Denis: Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de l'École canadienne-française de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 64 à l'école canadienne-française.

Adopté

- 15.206 Marilyn Denis:** Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de l'École canadienne-française d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 44 à l'école canadienne-française.

Adopté

- 15.207 Élisabeth Perreault :** Que le CSF reporte sa décision à une date ultérieure et que la demande de permission d'admission de la famille GR 29 soit de nouveau examinée après janvier 2016. Et ce, en raison de la révision de la politique 1.1.3 intitulée « Le droit d'admission ».

Adopté

2.1.2 Révision des réunions du CSF pour l'année 2015-2016

Il faut planifier une ou des réunions pour le mois d'octobre (comité plénier, séance régulière ou journée planification/orientation/objectifs des conseillers...). Pour connaître les disponibilités des conseillers, un sondage va être réalisé vis Doodle.

- 15.208 André Denis :** Que le CSF inverse les lieux des séances régulières des 29 janvier 2016 et 11 mars 2016. A savoir, le 29 janvier 2016 à 9 heures à Saskatoon et le 11 mars 2016 à 9 heures à Regina.

Adopté

- 15.209 Élisabeth Perreault :** Que le CSF tienne son Assemblée Générale Annuelle le 11 mars 2016 à 19h30 à Regina.

Adopté

Rappel des séances régulières du CSF pour l'année 2015-2016

- Courant octobre 2015 à Regina
- Le 6 novembre 2015 à 9 heures à Regina
- Le 9 décembre 2015 à 9 heures à Saskatoon
- Le 29 janvier 2016 à 9 heures à Saskatoon
- Le 11 mars 2016 à 9 heures à Regina
- Le 22 avril 2016 à 9 heures à Saskatoon
- Le 18 mai 2016 à 9 heures à Regina
- Le 17 juin 2016 à 9 heures à Saskatoon

2.1.3 Comité ad hoc sur la révision de la politique d'admission

Clarence Briand est le seul conseiller à proposer sa candidature au remplacement de Simone Couture au Comité ad hoc sur la révision de la politique d'admission.

- 15.210 Élisabeth Perreault :** Que le Comité ad hoc sur la révision de la politique d'admission soit composé des conseillers Élisabeth Perreault, Marilyn Denis et Clarence Briand et qu'il autorise la présence de 3 conseillers d'école, 3 directions d'école ayant pour mandat la révision de la politique 1.1.3 « Le droit d'admission », les procédures sur les admissions et les permissions d'admission.

Adopté

III Correspondance et points d'information

Sans objet

IV DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES

Sans objet

V IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Sans objet

VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

6.1 Durée de la séance extraordinaire du 17 septembre 2015

15.211 CLARENCE BRIAND : Que le CSF accorde un remboursement d'honoraires de moins de 2 heures aux membres présents à la séance du 17 septembre 2015.

Adopté

6.2 Prochaine séance

La prochaine séance sera définie suite au sondage Doodle.

6.3 Levée de la séance

15.212 JOSEPH POIRIER : Que le CSF lève la séance extraordinaire du 17 septembre 2015 à 20h50.

Adopté

Présidence

Secrétaire